



Commune de BÂGÉ-LA-VILLE

Rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif

1. Contexte réglementaire

Le présent document établi, par le Maire de Bâgé-la-Ville, a pour objet de présenter aux élus du Conseil Municipal et aux administrés un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.

Ce rapport rassemble et présente les différents éléments techniques et financiers au prix et à la qualité de ce service, pour l'exercice 2015, conformément à l'article L2224-5 du code général des collectivités territoriales.

Il s'inscrit dans le cadre de l'arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement qui impose l'intégration des indicateurs de performance dans le rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'assainissement collectif.

Le schéma communal d'assainissement approuvé après enquête publique par délibération du 2 novembre 2000 définit les objectifs d'équipement sur le territoire de la commune.

Pour rappel, la compétence concernant l'assainissement non collectif (autonome et individuel) est assurée par le service public d'assainissement non collectif (SPANC) géré par la Communauté de Communes du Pays de Bâgé. Il assure les contrôles de conception et réalisation, les contrôles de conformité, de fonctionnement et de bon entretien après état des lieux des installations.

2. Organisation administrative du service

Les missions du service public de l'assainissement collectif de la commune de Bâgé-la-Ville sont les suivantes :

- Collecte
- Transport
- Traitement
- Élimination des boues produites
- Contrôle des raccordements

3. Conditions d'exploitation du service

Le service est géré en régie directe par la commune de Bâgé-la-Ville.

Le nombre d'agents qui interviennent en régie directe est de 5, intervenant par binôme et représentant 312h annuelles.

La facturation est assurée par la LYONNAISE DES EAUX, semestriellement sur la base des relevés de consommation réelle d'eau potable des abonnés.

4. Caractéristiques du réseau de collecte - situation au 31/12/2015

Type d'ouvrage	Caractéristiques
Réseau de collecte des eaux usées	14 439 ml
Réseau de transport	6 007 ml

9 postes de refoulements	5 pour la station « Chef-lieu » 2 pour la station « Brondièrre » 2 pour la station « Onjard »
4 stations d'épuration	1 Lagunage naturel (Chef-lieu) -1987- 550 équivalent habitant 1 Filtres plantés de roseaux à 2 étages (Les Spattières) -2004- 1100 équivalent habitant 1 Filtres plantés de roseaux (Onjard) -2007- 550 équivalent habitant 1 Filtres plantés de roseaux (Teppes de Biche) -2011- 290 équivalent habitant

↗ Nombre d'habitations raccordées au 31/12/2015 : 829
▶ dont 818 à Bâgé-la-Ville et 11 à Bâgé-le-Châtel,

↗ Volumes annuels moyens mesurés à l'entrée des stations d'épuration en 2015:

- Onjard 33 215 m³ (soit 121 % du débit nominal)
- Les Spattières 55 845 m³ (soit 93 % du débit nominal)
- Chef-lieu 35 770 m³ (soit 109 % du débit nominal)
- Teppes de Biche 10 220 m³ (soit 64 % du débit nominal)

Total = 135 050 m³

↗ Nombre d'autorisation de déversements d'effluents d'établissement industriels au réseau de collecte des eaux usées : **0**

5. Conformité des performances des équipements d'épuration

Le contrôle des stations d'épuration est confié au SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE AUX EXPLOITANTS DE STATION D'EPURATION (SATESE).

Nombre de contrôle annuel : 2

Résultats analytiques : **conforme pour l'ensemble des paramètres.**

6. Résultats analytiques effectués par le SATESE

6.1 Station : ONJARD (filtres plantés de roseaux)

Paramètre	Entrée			Sortie		Rend. (%)
	Concent. (mg/L)	Charge (kg/j)	% du nominal	Concent. (mg/L)	Charge (kg/j)	
DBO5	180	16,4	54,5	12	1,47	91
DCO	537	48,8		85	10,4	79
MES	275	25		9	1,10	96
NK	52,5	4,77		54,1	6,63	
NH4+	35,5	3,23		47,9	5,87	
NO3-	<0,22	<0,0200		1,54	0,189	
NO2-	<0,02	<0,00182		0,09	0,0110	
NGL	52,7	4,79		55,7	6,83	
P TOTAL	6,40	0,581		7	0,858	
DCO/DBO	2,98			7,08		

6.2 Station : Chef lieu SULIGNAT (lagune)

Paramètre	Entrée			Sortie		Rend. (%)
	Concent. (mg/L)	Charge (kg/j)	% du nominal	Concent. (mg/L)	Charge (kg/j)	
DBO5	170	16,7	50,6	11	1,03	94
DCO	487	47,9		70	6,55	86
MES	251	24,7		28	2,62	89
NK	53,5	5,26		28,6	2,68	49
NH4+	37,6	3,70		24,4	2,28	38
NO3-	<0,22	<0,0216		<0,22		
NO2-	<0,02	<0,00197		0,2	0,0187	
NGL	53,7	5,28		29	2,72	49
P TOTAL	5,60	0,550		4,60	0,431	22
DCO/DBO	2,86			6,36		

6.3 Station : les Spattières (filtres plantés de roseaux)

Paramètre	Entrée			Sortie		Rend. (%)
	Concent. (mg/L)	Charge (kg/j)	% du nominal	Concent. (mg/L)	Charge (kg/j)	
DBO5	170	25,6	38,8	<3	<0,568	98
DCO	487	73,3		<15	<2,84	96
MES	251	37,8		<2	<0,379	99
NK	53,5	8,05		1,20	0,227	97
NH4+	37,6	5,66		0,600	0,114	98
NO3-	<0,22			28	5,30	
NO2-	<0,02			0,350	0,0663	
NGL	53,7	8,09		29,6	5,60	31
P TOTAL	5,60	0,843		4,90	0,928	
DCO/DBO	2,86			5		

6.4 Station : Teppes de Biche (filtres plantés de roseaux)

Paramètre	Entrée			Sortie		Rend. (%)
	Concent. (mg/L)	Charge (kg/j)	% du nominal	Concent. (mg/L)	Charge (kg/j)	
DBO5	77	2,15	12,4	<3	<0,0693	97
DCO	206	5,75	16,5	19	0,439	92
MES	76	2,12	8,13	<2	<0,0462	98
NK	46,1	1,29	31,7	1,10	0,0254	98
NH4+	37,1	1,04		0,5	0,0116	99
NO3-	2,92	0,0816		24,7	0,571	
NO2-	<0,02			<0,02		17
NGL	49	1,37		25,8	0,597	56
ph	7,70			7,50		
P TOTAL	6	0,168	14,4	2	0,0462	72
DCO/DBO	2,68			6,33		

Glossaire :

Equivalent habitant (EH) : rejet de 60 grammes de DBO5 par jour

DBO5 : Demande biologique en oxygène pendant 5 jours

DCO : Demande biochimique en oxygène

MES : Matières en suspension

NTK : Azote Kjeldhal

NGL : Azote global
Pt : Phosphore total
tMS : tonne de matière sèche

7. Evènements significatifs au cours de l'année 2015

En 2015, 10 branchements ont été réalisés.

Curage du réseau d'eaux usées route de Pont de Vaux sur 1000 mètres (croisement route de Montgrimoux jusqu'à la pompe de relevage), suivi d'une inspection de l'état du réseau par caméra sur 560 m et d'une réparation (par la Socaf) d'une fissure circonférentielle ouverte avec entrée d'eau claire.

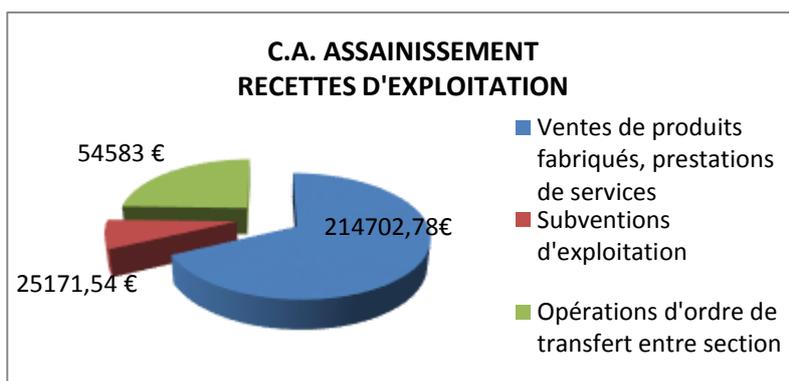
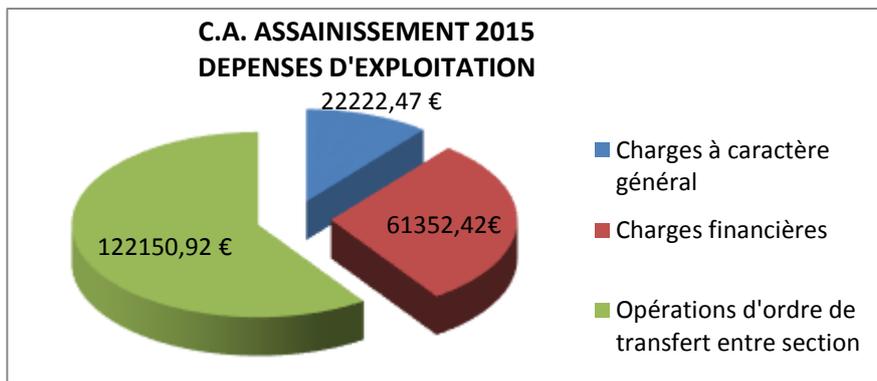
Réparations de branchements divers (Route du Bourg, Route de Montgrimoux, route de Montrevel...)

8. Paramètres financiers :

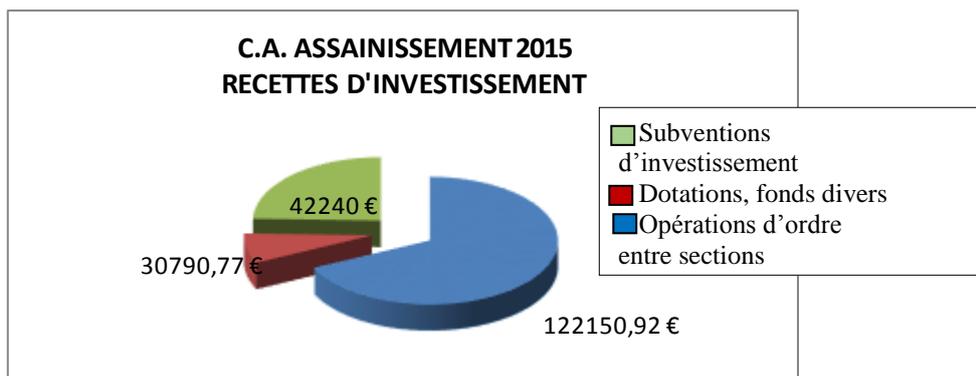
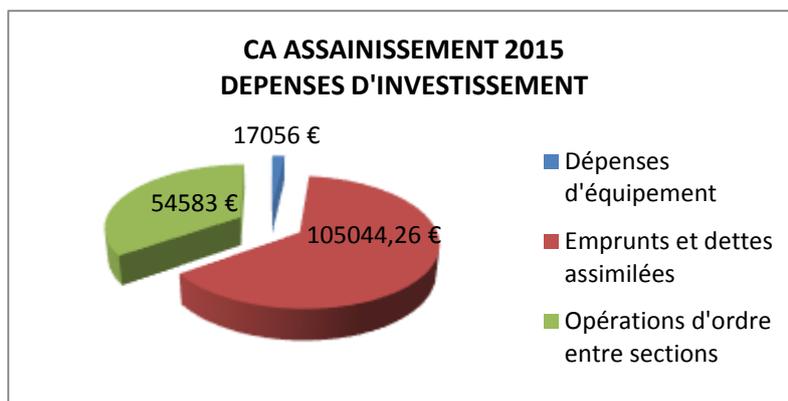
8.1 Budget service de l'assainissement collectif - compte administratif 2015

Le Compte administratif arrêté au 31/12/2015 se présente comme suit :

Section d'exploitation



Section d'investissement



8.2 Coût de l'assainissement collectif pour une consommation de 120 m³ en 2015

Part communale tarif au 01/01/2015 (*).....	1,52 € X 120 m ³ =	182,40 €
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau).....	0,29 € X 120 m ³ =	34,80 €
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau).....	0,1550 X 120 m ³ =	18,60 €
TVA au taux de 5,5 % Agence de l'eau		1,91 €
TVA au taux de 10 % sur redevance communale		20,10 €
Montant collecte et traitement des eaux usées TTC		257,81 €

Pour rappel : délibération du Conseil Municipal en date du 15 janvier 2015 portant sur les tarifs du service de l'assainissement applicables au 1^{er} janvier 2015, à savoir :

	<i>Tarifs 2015</i>
Participation frais de raccordement au réseau d'assainissement collectif :	
- construction existante, tarif par unité de logement	883,00 €
- construction existante, tarif par unité, autres usages	883,00 €
- construction nouvelle, tarif par unité de logement	2 660,00 €
- construction nouvelle, tarif par unité, autres usages	2 660,00 €
Part communale redevance d'assainissement collectif	1,52 €/m³

8.3 Endettement au 31/12/2015

EXERCICE	ANNUITÉ	INTÉRÊTS	CAPITAL	CAPITAL RESTANT AU 31/12
2015	166 396,67 €	61 352,42 €	105 044,25 €	2 056 292,37 €